

Appel à communications pour le colloque

***Economie sociale et solidaire : nouvelles pratiques et dynamiques territoriales***

***-Approches pluridisciplinaires-***

**Organisateur :** Université de Nantes et Réseau des chercheurs en économie sociale de l'Ouest en partenariat avec la DIISES et la Région des Pays de la Loire

**Lieu :** Institut d'économie et de Management de Nantes-IAE (IEMN-IAE)

**Date :** 13-14 octobre 2008

**Comité scientifique :** Abdou Salam Fall (sociologue), Archambault E. (économie), Bellemare G., (sociologie), Bréchet J-P. (gestion), Demoustier D. (économie), Dussuet A. (sociologie), Enjolras B. (économie), Flahault E. (sociologie), Fleuret S. (Géographie), Huntzinger F. (Gestion), Itçaina Xabier (sciences politiques) Noguès H., (économie), Nyssens M. (socio-économie), Prouteau L. (économie), Schieb-Bienfait N. (gestion), Simonet M. (sociologie) Stoessel-Ritz J., (Sociologie).

### **Problématique générale**

Les entreprises engagées dans des activités économiques qui affirment donner priorité à des objectifs autres que le profit, qui conjuguent à des degrés divers des ressources hétérogènes (marchandes, bénévoles, publiques, privées) et qui choisissent généralement des statuts juridiques particuliers (associations, fondations, coopératives, mutuelles, etc.) sont rassemblées sous des vocables qui varient selon les époques, les pays et les cultures. Economie sociale et solidaire en France depuis quelques années, secteur du nonprofit ou du volontariat dans les pays anglo-saxons, entreprises sociales plus récemment des deux côtés de l'Atlantique, la définition de ce champ au sein d'une économie mondialisée et plurielle reste encore un objet de débats aussi bien conceptuels et théoriques que juridiques et opérationnels.

Dans de nombreux pays, y compris aux Etats-Unis, des grandes écoles et des universités créent de nouvelles formations préparant leurs étudiants à assumer des responsabilités dans les organisations qui s'inscrivent dans ce champ. De nombreux chercheurs en sciences humaines et sociales sur tous les continents choisissent comme objet de leurs recherches ces formes d'organisation de l'activité économique pour comprendre les raisons de leur émergence et de leur développement, pour analyser leurs caractéristiques spécifiques et leur stabilité à l'épreuve du temps et pour évaluer leur place et leur contribution à la dynamique des sociétés sur les plans économique, culturel, social mais également politique.

Toutes les disciplines de la recherche en sciences humaines et sociales (sociologie, droit, sciences politiques, économie, gestion, géographie, etc.) avec leurs méthodologies usuelles et leur angle d'observation privilégié sont mobilisées pour apporter un point de vue analytique permettant de comprendre ces phénomènes sous leurs divers aspects et dans leurs contextes culturel et politique spécifiques.

Fruit de travaux pluridisciplinaires engagés depuis plusieurs années entre une trentaine de chercheurs des universités et pôles de recherche de l'ouest de la France, ce colloque entend rester ouvert à toutes les disciplines des sciences humaines et sociales afin de faciliter échanges et confrontation des résultats des recherches.

Un champ aussi vaste dans lequel se déploient des initiatives économiques fort variées suppose de focaliser les échanges entre les participants au colloque autour de thématiques plus précises. Trois d'entre elles seulement ont été privilégiées en fonction de leur intérêt actuel et dans un souci de permettre l'échange autour de résultats provenant de recherches de différentes disciplines. Le premier porte principalement sur l'émergence de ces

initiatives et invite à essayer de dégager leurs caractéristiques éventuellement spécifiques au sein des dynamiques plus globales dans les économies contemporaines. Le second axe s'intéresse à l'un des chantiers où ces initiatives se développent de façon électorale répondant ainsi à la fois à un besoin essentiel des personnes, au souci prioritaire des collectifs mobilisés et parfois aux attentes des acteurs publics : la question de l'emploi. Cette question centrale concerne sous des formes différenciées les pays industrialisés exposés à un chômage massif comme les pays sous-développés à la recherche d'une structuration stimulante de nombreux secteurs de l'économie informelle. Enfin, l'ancrage territorial des initiatives de ce type est une caractéristique souvent décrite par les observateurs. Qu'il s'agisse d'une condition favorable à l'émergence ou d'une ambition raisonnée, la localisation des entreprises d'économie sociale et solidaire est une variable critique. La compréhension des facteurs de variation dans l'espace intéresse de nombreux partenaires du développement local comme de l'aménagement des territoires. Il s'agit là d'une question encore nouvelle adressée aux chercheurs et sur laquelle les échanges pourraient être particulièrement féconds notamment au plan méthodologique.

## Axe 1

### L'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire : une dynamique spécifique ?

Les champs de recherche de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont, jusqu'à aujourd'hui, été peu rapprochés en sciences sociales. La connaissance de la phase d'émergence des projets qui se revendiquent d'un « entreprendre autrement » demeure encore bien imparfaite. Au moment où les actions relevant de l'ESS se multiplient, l'objectif de cet axe du colloque est d'enrichir le débat scientifique concernant ce domaine d'étude.

Les contributions attendues viseront notamment à

- **Caractériser la diversité des entrepreneuriats en ESS.** Cette diversité pourra être interrogée en mettant en évidence la variété des acteurs, des organisations, des processus et des contextes. Au-delà de l'éventail des statuts existants, on rencontre des émergences et des dynamiques plurielles que les organisateurs du colloque souhaiteraient voir abordées.
- **Discuter les éventuelles spécificités de l'entrepreneuriat en ESS.** En quoi cet entrepreneuriat se singularise-t-il : valeurs, gouvernance, acteurs impliqués, importance du collectif, domaines d'activités, rapports aux logiques économiques publiques et privées ?
- **Repérer les effets des initiatives en ESS sur ses environnements et sur sa propre dynamique.** Quels effets en termes d'innovation, d'apparition et de transformation des marchés et des prestations ? Quelles conséquences sur les politiques publiques ? Quelles incidences sur les fragilités et les atouts de ces organisations et donc sur leurs évolutions et leurs spécificités à plus long terme ?

## Axe 2

### L'économie sociale et solidaire face à la question de l'emploi

Dans un contexte où les décideurs politiques s'intéressent de près aux perspectives d'emploi portées par l'ESS, il est utile de s'interroger sur les modalités et les « qualités » des emplois en question, ainsi que sur la gestion des ressources humaines (salariées mais aussi bénévoles) dans l'économie sociale ; et leurs articulations avec le fonctionnement du marché du travail.

On dispose à présent de données précises sur le nombre de salariés dans les associations, les mutuelles et les coopératives ; sur les statuts d'emploi et les durées de travail, sur la dépendance aux financements publics, notamment par le biais du recours aux contrats aidés, et l'implication dans les démarches d'insertion professionnelle. Des travaux précurseurs ont traité de la fonction employeur dans l'économie sociale d'un point de vue économique, gestionnaire ou politiste en se focalisant sur les structures et les organisations. Enfin, des études comparatives ont été menées sur la question des rémunérations et de la qualité des emplois. Sur la base de ces travaux, il serait possible de porter plus loin le raisonnement, en distinguant trois axes de questionnement :

- Un premier axe pourrait porter sur l'actualisation de ces travaux ainsi que, plus largement, sur les modalités d'utilisation du travail dans les organisations de l'économie sociale (OES).

On pourra ainsi s'interroger sur le vécu des travailleurs (ses), notamment dans toutes les situations de travail atypiques qui fleurissent dans l'ESS, mais aussi plus précisément sur la gestion des carrières et la place de la formation dans les organisations de l'économie sociale. Et se demander si ces questions se posent dans les mêmes termes lorsqu'il y a présence active de bénévoles, en distinguant bénévoles d'exécution et bénévoles d'encadrement. Des réflexions sur les conflits de travail qui opposent les employeurs de l'ESS et leurs salariés, voire leurs bénévoles, seront également les bienvenues ; elles pourront être articulées à la question de la présence syndicale et de la position des syndicats dans les OES. Enfin, on pourra utilement questionner l'impact des pratiques de gestion des ressources humaines développées par l'ESS sur les évolutions du droit du travail ?

Dans ces organisations qui emploient majoritairement des femmes, on pourra s'interroger sur la division sexuelle du travail et les questions d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

De façon plus générale, pourrait aussi être posée la question de la professionnalisation dans les OES : y perçoit-on l'apparition de nouveaux métiers, la reconnaissance de compétences sous forme de nouvelles qualifications, éventuellement à partir d'un passage du bénévolat au salariat ? A l'inverse, n'existe-t-il pas aussi des processus de dé-professionnalisation ?

- Mais les organismes de l'économie sociale interviennent également, pour certains d'entre eux, comme intermédiaires du marché du travail. La question du lien qu'ils entretiennent avec l'emploi se pose alors différemment. Ce qui amène à proposer un deuxième axe de questionnement qui concerne les conséquences de la présence des organisations de l'économie sociale sur le marché du travail. Par exemple, ces organisations sont-elles plus présentes que leurs contreparties lucratives ou publiques ? Pour quelles raisons et sur quel type de secteur (insertion, formation, services à la personne, santé...) ? Leurs comportements sont-ils réellement spécifiques en termes de publics visés, d'efficacité d'actions ?
- Enfin, un troisième axe de questionnement concerne l'influence des modalités d'organisation du marché du travail, y compris local, sur les comportements ou les performances des OES. On pourra ainsi s'interroger sur la place qu'occupent ces organismes sur les marchés du travail transitionnel, et d'une façon plus générale, dans les débats sur la flexicurité ? Quel rôle leur accordent les politiques de l'emploi et de la formation locales ou nationales ? Quelles sont les conséquences de la professionnalisation de leur main d'œuvre sur la nature de leurs interventions ou prestations ? Quelles sont les conséquences de mesures juridiques ou réglementaires comme l'instauration du Code des marchés publics ou la mise en place de normes de qualité (Iso, Afnor, ...) ?

Ces questions pourront être traitées d'un point de vue théorique ou empirique, qualitativement ou quantitativement, ou bien encore d'un point de vue transversal ou strictement sectoriel.

### Axe 3

## **L'Economie Sociale et Solidaire et les rapports aux territoires**

La dimension territoriale de l'ESS fait l'objet de rencontres régulières ces dernières années (CEFI - Marseille, 2005 ; Bordeaux, 2007 ; Tizi-Ouzou, 2007)<sup>1</sup>. Ces rencontres ont fait émerger des questions de recherche interdisciplinaires relevant à la fois de la sociologie, des sciences politiques, de l'économie et, de la géographie économique et sociale. A partir de cette production qui représente déjà un corpus significatif, il convient aujourd'hui de s'interroger sur les apports et les pratiques, ainsi que sur les portées théoriques et empiriques des travaux engagés sur ce champ en France, en Europe et dans le monde. La présentation de recherches de nature synthétique ou comparative s'appuyant sur ces travaux pourrait permettre la consolidation des acquis et la mutualisation des connaissances.

Pour autant, la nécessité d'innover dans ce domaine est impérieuse. Implicitement, l'étude des territoires semble incomber aux géographes. Pourtant, ces derniers sont relativement absents des études portant sur le champ de l'ESS alors que les sciences économiques et sociales se sont emparées « du » territoire comme sujet d'analyse. Cette relative vacance de la part des géographes a fait que les travaux les plus importants à ce jour s'inscrivent dans une démarche pluri- ou transdisciplinaire portée notamment par l'économie sociale & solidaire

---

<sup>1</sup> La liste ne se voulant pas exhaustive, les auteurs vous prient d'excuser toute omission.

contemporaine. Cet appel à communication est une opportunité pour amplifier la réalisation et la diffusion de ce type de travaux.

Les communications attendues au sein de cet axe s'inscrivent dans ce contexte avec cependant une volonté appuyée de progresser, en particulier sur le plan méthodologique. Il s'agit en effet, de penser et inventer des modes de représentation de l'ESS dans sa dimension territoriale, au premier rang desquels s'imposent d'évidence les atlas.

Malgré l'existence récente de travaux conduits par l'INSEE au niveau de régions, de départements ou de bassin d'emplois, peu d'atlas de l'ESS ont à ce jour été réalisés (ex : « Atlas permanent et modèles d'émergence des nouvelles manifestations de l'économie solidaire », Equipe Gregum, Le Mans, 2003) ou sont projetés, au travers de constitutions de fonds cartographiques dans le cadre de la mise en œuvre d'observatoires, essentiellement par les CRES en France (ex : « Les entreprises et les emplois de l'économie sociale en Poitou-Charentes », CRES Poitou-Charentes, 2006) ou encore à travers l'exemple des travaux de l'ARUC-ES au Québec, relatifs à la définition des territoires de l'ESS.

D'autres formes de représentations semblent également nécessaires pour répondre à des problématiques particulières. Il s'agit par exemple :

- de travailler à différentes échelles (micro-locales, locales, régionales, nationales voire internationales), notamment en se plaçant dans une démarche comparatiste,
- de pallier le manque de représentativité statistique de certaines structures de l'ESS en innovant dans les outils : en représentant les réseaux, les aires de diffusion, les zones de chalandise, les rayons d'action des acteurs de l'ESS, etc.,
- d'analyser les documents qui accompagnent les recompositions territoriales et les politiques portant sur le développement local (schémas de planification, etc.) au regard des potentiels portés par les entreprises de l'ESS,
- d'être en mesure de faire dire aux acteurs de l'ESS en quoi la dimension territoriale est un facteur qu'ils prennent ou non en compte, et de savoir s'ils sont en mesure d'en proposer une représentation,
- de répondre à la question suivante : l'ESS est-elle un élément de projet de territoires (facteur d'aménagement du territoire) ou bien s'inscrit-elle dans des territoires de projets (territoire support d'activité économique)?

Des études monographiques de formes d'entreprises de l'ESS particulièrement innovantes peuvent être proposées dans la mesure où elles mettent en évidence soit les conditions locales qui ont présidées à leur émergence soit l'impact que ces initiatives génèrent sur le développement économique et social du territoire où elles sont apparues.

Géographes, économistes, gestionnaires, sociologues et politistes sont invités à contribuer à cet axe, afin d'échanger sur les analyses spatialisées des formes modernes ou anciennes d'économie sociale et solidaire qui se renforcent ou qui émergent, qui se transforment ou s'affaiblissent.

**X X X**

**Remise des projets de communication** : avant le 15 janvier 2008 sous la forme d'une note de deux pages au maximum comprenant un énoncé de la problématique et son lien avec les trois axes, la méthodologie suivie et les principaux résultats obtenus.

A adresser à : Isabelle COURCOUL, Institut d'économie et de Management de Nantes-IAE - B.P. 52231 44322 NANTES Cedex 3 FRANCE

Tel. : (33) 02 40 14 17 48 Fax : (33) 02 40 14 17 49  
e-mail : [isabelle.courcoul@univ-nantes.fr](mailto:isabelle.courcoul@univ-nantes.fr)

La réponse du comité d'organisation après avis du comité scientifique du colloque sera donnée avant le 15 avril 2008. Le texte des communications devra être disponible au plus tard le 30 juin 2008.